

# Le COUCOU de Dessenheim

## *D'r Dassamer Kückück*

### Le Mot du 1<sup>er</sup> Adjoint

Mesdames, Messieurs,

Après cet épisode estival particulièrement chaud, l'heure de la rentrée est arrivée et la plupart d'entre nous a repris ses activités scolaires, professionnelles ou habituelles, regonflés d'énergie et de courage après des vacances méritées et régénérantes.

Ainsi, la rentrée scolaire s'est déroulée sereinement pour les 42 enfants de l'école maternelle et les 85 enfants de l'école élémentaire.

Nous déplorons néanmoins quelques incivilités autour de l'église, à l'aire de jeux, aux abords de la salle, du plateau multisports et, plus grave, des intrusions dans les cours du groupe scolaire et l'escalade des toits de ce dernier. Ces faits entraînent toujours des interventions de nos agents et de coûteuses réparations.

La circulation bruyante et répétitive d'engins motorisés à des heures de repos et de détente est également constatée par les habitants de certains quartiers.

Alors que faire pour mettre un terme à ces agissements et comportements qui agacent tout le monde, si ce n'est d'adopter un comportement citoyen et responsable. Et là, nous comptons sur tous.

Les travaux de rénovation de la mairie ont également repris. Le rez-de-chaussée est terminé à 90% et la phase 2 de l'étage doit arriver à terme vers la fin de l'année. Les extérieurs devraient être achevés pour le mois d'octobre avec la pose de l'enrobé dans la cour et la reprise des deux façades côtés Nord et Sud.

Enfin, je ne peux pas terminer cet édito sans revenir sur la décision annoncée de notre Maire de ne plus se représenter aux élections de 2020. Cela ne laisse indifférent aucun habitant de la commune et nous affecte tous, tant il est le Maire de tous.

Dès à présent, je tiens à le remercier pour son engagement consciencieux et sans limite pour notre village qu'il aime tant.

Gilbert HAULER



Octobre 2019  
N°41

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 septembre 2019 à 20h sous la présidence de Alexis CLUR, Maire. Etaient excusés Patricia ESCAMILLA, Isabelle GRENACKER, Bernard STATH et Corinne VAUTRIN.

### ▪ TRAVAUX ET AFFAIRES TECHNIQUES

#### Travaux de réhabilitation de la mairie :

- **Lot n°02 gros-oeuvre** : - 1 440 € TTC
- **Lot n°07 menuiseries extérieures bois** : - 2 042 € TTC
- **Lot n°08 plâtrerie faux plafond** : - 7 743 € TTC
- **Lot n°09 chauffage sanitaire VMC** : - 1 975 € TTC
- **Lot n°11 menuiseries intérieures** : + 1 777 € TTC
- **Travaux hors marché** :
  - Nettoyage du chantier (1<sup>ère</sup> phase) par la société NET ALSACE pour un coût de 1 680 € TTC
  - Eclairage extérieur : 19 465 € TTC (terrassement, raccordement, candélabres)
  - Mobilier de bureau par la menuiserie BREY : 6 876 € TTC

**Eglise** : L'entreprise ACTU'ELEC a procédé à la mise en place d'une alarme incendie pour un montant de 2 968 € TTC. Le planétaire des cadrans de l'horloge sera remplacé pour un coût de 3 333 € TTC par l'entreprise BODET.

**Déclaration de sinistre** : Un poteau incendie situé dans la rue de Balgau a été heurté par un véhicule en date du 3 septembre. L'incident a été signalé à l'assureur.

**Antenne mobile** : La pose des équipements Free a été effectuée.

### ▪ FINANCES

**Décision modificative N°2/2019** : Le groupe scolaire dispose de deux copieurs acquis en 2012. Le copieur couleurs présentant des dysfonctionnements, il a été procédé à son remplacement par un équipement copieur, imprimante et scanner pour un montant de 4 702 € TTC.

**ASL – Convention financière** : La commune a prévu au budget une aide de 100 000 € pour la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux liés à la mise aux normes de la salle de l'ASL. Compte tenu du montant conséquent de cette aide, la réglementation impose la signature d'une convention entre la commune et l'association bénéficiaire. Le Conseil Municipal valide l'établissement de cette convention.

Par ailleurs, les modalités de versement de l'aide départementale ont été précisées à l'ASL les 10 juillet et 24 août.

**Dotations Natura 2000** : Le gouvernement a institué une dotation de 5 millions d'euros pour soutenir les communes de moins de 10 000 habitants, couvertes à plus de 75 % par un site « Natura 2000 ». La commune de Dessenheim étant éligible, la dotation 2019 s'élève à 9 676 €.

**Fermeture des trésoreries** : Le gouvernement prévoit la suppression sur le territoire national de 989 trésoreries et centres des finances publiques d'ici à 2022. Ces fermetures seront en partie compensées par l'ouverture d'accueils de proximité qui regrouperont les différents services de l'administration. Dans le Haut-Rhin, à l'horizon 2022, 16 trésoreries seront supprimées, dont celle de Neuf-Brisach.

### ▪ DIVERS

**Approbation des rapports annuels 2018** : La ComCom et le SIAEP Plaine du Rhin ont transmis leurs rapports 2018 portant sur l'activité des services. Le Conseil Municipal prend acte de ces rapports et ne formule aucune remarque particulière.

**Assurance statutaire – Contrat groupe 2020-2023 :** La commune bénéficie d'une assurance permettant de prendre en charge la rémunération des agents communaux en cas d'absence pour maladie. Ce contrat arrivant à terme, le Conseil avait donné son accord pour passer par le Centre de gestion pour la nouvelle procédure de mise en concurrence afin de bénéficier des meilleures offres. Suite à la décision d'attribution du marché au cabinet CNP Assurances / SOFAXIS, le Conseil Municipal valide l'adhésion de la commune à ce nouveau contrat groupe d'assurance statutaire.

**Agrément Garde-chasse – Lot 5 :** Sur demande de M. François RINGLER, locataire du lot, le Conseil Municipal valide la candidature de M. Francis FOECHTERLE, en tant que garde-chasse.

**Bâtiment 12 Grand rue :** Madame Justine KAPPLER a sollicité la commune en vue d'une éventuelle implantation de son activité commerciale « Ô p'tit marché de Justine » dans le bâtiment communal situé 12 Grand rue, vacant depuis le mois de mai dernier.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Vigilance contre les cambriolages

Des cambriolages ont été signalés sur notre secteur récemment. Nous appelons les habitants à la plus grande vigilance.

Toute anomalie dans un quartier, la présence d'une personne ou d'un véhicule suspect doivent attirer votre attention.

Afin de préserver votre habitat et celui de votre voisin, **n'hésitez pas à contacter la Gendarmerie** si vous êtes confrontés à l'une de ces situations.

### AGENDA

|                                |                            |
|--------------------------------|----------------------------|
| <b>20 octobre</b>              | Fête des aînés             |
| <b>02 novembre</b>             | Loto – ASL Basket          |
| <b>11 novembre</b>             | Commémoration              |
| <b>22 novembre</b>             | Adjudication de bois – 19h |
| <b>1<sup>er</sup> décembre</b> | Marché de l'Avent          |
| <b>7 décembre</b>              | Foulées du téléthon        |

### Animations Seniors

La Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach vous propose :



- ✓ Sortie « **Cochonaille** » au **Schnepfenried**, le **jeudi 17 octobre 2019**.

**Au programme :** Visite guidée du Musée de l'ambulance alpine à Mittlach le matin, puis repas cochonaille à la ferme auberge « **Deybach** » au Schnepfenried (choucroute garnie, boudin noir et compote de pommes, civet de porc avec spätzles, fromage et dessert).

- ✓ Sortie au **Mémorial d'Alsace-Moselle**, le **jeudi 14 novembre 2019**.

**Au programme :** Visite guidée du musée le matin puis repas chez « **Julien** » (pressé de volaille ravigote à l'échalote, filet de lieu jaune à la nomade avec riz pilaf ou filet mignon de porc en croute, coupe de sorbet).

- ✓ Sortie **Europapark**, le **jeudi 5 décembre 2019**.

**Au programme :** Visite du parc à partir de 11h. Repas au **château Balthasar** de 11h30 à 13h (velouté de potiron, rôti à la moutarde et pommes de terre, gâteau aux épices). L'après-midi se poursuivra avec des **spectacles** et se clôturera par la visite du **marché de Noël**.

**Inscriptions au 03 89 72 02 33**

## ACTUALITES

### Halte d'Enfants « La Gaminerie »



La halte d'enfants itinérante « La Gaminerie » s'est à nouveau installée dans les locaux du groupe scolaire et accueille les enfants âgés de 12 mois à 6 ans, tous les **mercredis matins de 8h15 à 12h15**.

Il reste encore des places disponibles !

N'hésitez pas à contacter Adeline, éducatrice de jeunes enfants, et Carole, auxiliaire de puériculture, au **07 70 12 65 76**.

Pour tout renseignement relatif à une pré-inscription, contactez le secrétariat du Pôle Petite Enfance au **03 89 72 31 80**.

### Vente de fleurs d'automne



L'horticulture ETTWILLER de Sainte-Croix en Plaine organisera une vente de fleurs d'automne le **samedi 26 octobre 2019 de 8h à 12h30 sur la place du Crédit Mutuel**.



Chrysanthèmes, bruyères, pensées, pâquerettes, callunas et compositions variées. Vous trouverez toute une palette de couleurs et de plantes diverses !

Commandez à l'avance ou choisissez sur place, vous avez le choix.

Informations et commandes auprès de Madame Céline ETTWILLER au **06 09 13 14 17**



### Cabinet de sage-femme

Un cabinet de sage-femme libérale a ouvert ses portes à Hirtzfelden.



Suivi de grossesse, préparation à la naissance, monitoring, allaitement, rééducation périnéale, suivi gynécologique de prévention :

**Madame Gwennaëlle DROITCOURT**  
vous accueille sur rendez-vous au  
**14 rue du 10 juin à HIRTZFELDEN.**

Contact au **07 83 08 53 04**

### Rénovation de votre logement



Vous souhaitez rénover votre logement, consommer moins d'énergie et faire des économies sur votre facture ?

Les conseillers en rénovation énergétique du PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon vous apportent leur expertise technique et financière pour mener à bien votre projet !

Isolation, chauffage, énergies renouvelables : pour toute question ou demande, contactez

**M. Théo PABOEUF**  
(conseiller Espace Info Energie) au  
**06 83 03 89 22**

ou **M. Jean-Baptiste DUCHON**  
(responsable rénovation énergétique –  
Oktave) au **06 69 69 12 93**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, **Madame Laetitia DREYER** a pris ses fonctions au sein de la commune en tant qu'ATSEM.

Le Conseil Municipal et les services de la Mairie lui souhaitent la bienvenue ainsi qu'une pleine réussite dans ses missions.